

Motion des enseignants du Collège Stella Blandy relative à la mise en place de l'épreuve optionnelle « Histoire des Arts » pour la session du brevet des collèges 2009-2010.

Nous enseignants du Collège Stella Blandy déclarons refuser de manière collective et solidaire la mise en place à titre expérimental de cette épreuve aux motifs suivants :

- Fautes de consignes et de directives nationales claires, en l'absence de toute concertation préalable, nous ne sommes pas en mesure de préparer correctement nos élèves à ce type d'épreuves.
- Les nouveaux programmes d'histoire et de géographie de 3^{ème} intégrant l'enseignement de l'histoire des Arts n'entreront pas en vigueur avant septembre 2012.
- Enseignants responsables et consciencieux nous nous refusons à évaluer nos élèves sur des connaissances qu'ils n'ont pu acquérir grâce à un enseignement dispensé à l'école.

En conséquence, dans l'intérêt des élèves et dans le respect de notre éthique pédagogique, nous réclamons un moratoire de ce dispositif prématuré et générateur de confusion et d'iniquité entre les élèves, de scepticisme et de désarroi chez les professeurs.

Nous invitons les parents à venir nous rencontrer pour débattre ensemble de ces questions et nous les appelons à nous rejoindre en signant notre motion.

Les enseignants soussignés du Collège Stella Blandy